



# Mode opératoire du fond photographique du Groupe ornithologique normand

## 1. Préambule

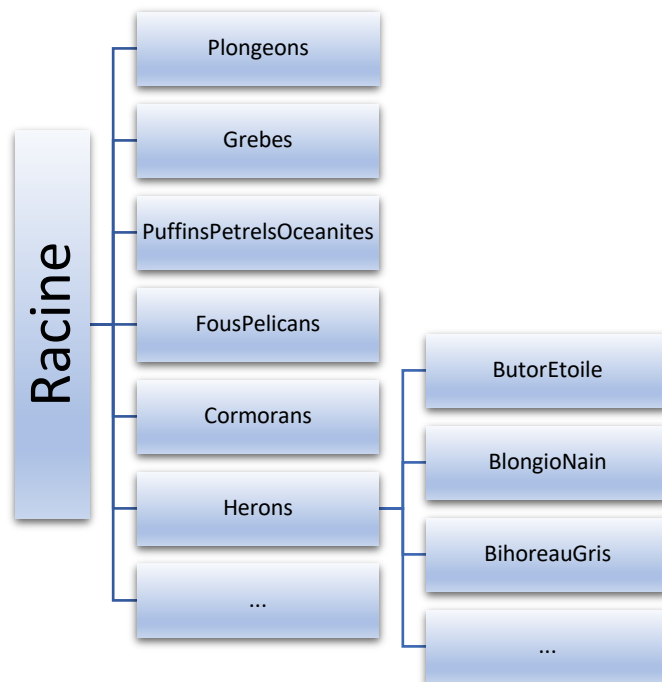
Ce document décrit l'organisation mise en place et les gestes à faire pour l'alimentation en images du fond photographique du groupe ornithologique normand.

Pour faciliter la maintenance, nous avons fait le choix d'un système très rustique.

## 2. Principe de stockage des fichiers

A partir du répertoire racine seront mis à en place autant de sous-répertoires que d'espèces. Bien que la nomenclature permette un seul répertoire, un classement plus rigoureux permet une meilleure lisibilité de l'ensemble et peut éviter dans certain cas des recherches. Celui-ci est calqué sur le Guide ornitho de Delachaux et Niestlé. Il n'y a pas d'accentuation et de caractère espace dans les noms.

Exemple :



## 3. Nomenclature des noms des fichiers

Comme il n'y a pas d'outil de catalogage avec l'usage de mot-clé, c'est la partie la plus sensible de l'archivage. Les noms des fichiers contiendront les éléments suivants :

*nom de l'espèce au singulier/la date de prise de vue (année,mois,jour)/lieu/nom de l'auteur*

Il peut être intéressant que les données exifs et les IPTC soient fournies, mais cela ne sera pas imposé pour éviter de contraindre les photographes. Concernant le lieu de prise de vue, il est laissé le choix au photographe d'en fournir la précision, afin de protéger l'espèce si besoin.

Le lieu ne sera pas nécessairement précisé si l'image a été réalisée à l'étranger, mais que l'espèce existe en Normandie. Comme pour les répertoires, il n'y a ni accent ni caractère espace.

Exemple :



Nom du fichier : **GoelandMarin\_20240507\_IleDeSaintMarcouf\_Jean-MarcJansen**

Majuscule en début de chaque nom

Si plusieurs images ont été prises le même jour, on peut y ajouter l'heure\_minute\_seconde ou un simple index 1,2,3...) derrière la date.

#### 4. Caractéristiques des fichiers

Les fichiers archivés sont au format jpeg, au maximum de qualité possible, donc non compressés ni réduits en définition (300 dpi). Les photographies floues, mal exposées ou en surnombre ne seront pas forcément archivées, mais dans certains cas stockées dans un répertoire particulier si le sujet le justifie, comme la rareté en Normandie par exemple.

#### 5. Livraison

Les fichiers seront envoyés par des services de post-restantes bien connus comme wetransfer (<https://wetransfer.com>) ou gros-fichiers (<https://www.grosfichiers.com/fr/>) à l'adresse :

[phototheque@gonm.org](mailto:phototheque@gonm.org) avec en copie [secretariat@gonm.org](mailto:secretariat@gonm.org)

## 6. Engagement des photographes

Afin d'éviter tout litige, chaque photographe remplira le document ci-après.  
Le GONm les en remercie par avance pour leur contribution et leur dévouement.

## ***Convention de cession des droits des photographies à l'usage du Groupe ornithologique normand***

### **Entre**

Groupe Ornithologique Normand domicilié 181 Rue d'Auge, 14000 Caen, représenté par son président Gérard DEBOUT

### **d'une part, et**

NOM Prénom :

Domicilié :

Téléphone :

Mail :

Dénommé(e) ci-après « l'auteur »

### **d'autre part,**

### ***il est convenu ce qui suit***

#### **Article 1 : Objet de la convention**

La présente convention a pour objectif de préciser les modalités de cession des droits des photographies mises à disposition par l'auteur au profit du GONm à des fins de publications (Presse, flyers, affiches..)

#### **Article 2 : Engagements de l'auteur**

L'auteur autorise le GONm à reproduire et à utiliser ses photographies dans le cadre de ses besoins de communication et de promotion de l'association.

L'auteur atteste détenir les droits d'auteur définis par le code de la propriété intellectuelle des images concernées par la présente convention et listées en annexe du présent document. Il atteste les céder à titre gratuit et non exclusif au GONm. La reproduction, la représentation, l'utilisation et la diffusion de ces images ne donnant pas lieu au versement de droits.

#### **Article 3 : Engagements du GONm**

Le GONm s'efforcera de faire en sorte que l'auteur soit cité dans les publications et tous autres produits faisant usage des photographies sans pour autant pouvoir contrôler les pratiques de certains partenaires, notamment la presse.

Le GONm s'engage à respecter l'intégrité de l'œuvre mise à disposition.

En dehors de l'utilisation dans le cadre défini dans l'article 1, les images transmises ne peuvent être utilisées par le GONm sans l'accord préalable de l'auteur. Dans ce cas, tout usage des photographies par le GONm donnera lieu à la mention systématique du nom de l'auteur.

#### **Article 4 : Durée de la convention**

La durée d'exploitation des images est illimitée.

Fait en deux exemplaires, le....., à.....

Pour le Groupe Ornithologique Normand,  
Le Président, Gérard Debout ou personnes ayant délégation

L'auteur,  
Prénom Nom Signature Date